

## Mon proprietaire a t'il le droit de me prive d'eau chaude

## Par cristel, le 10/01/2008 à 11:27

bonjour, je suis locataire, par le biais d'une agenge, suite, à un probleme de chaudiere j'ai ete privé d'eau chaude, l'agence a refuse de faire intervenir le chaufagiste, sans l'accord du proprietaire qu'elle ne parvenait pas a joindre puisque c'etait en periode des fêtes cela à duré une semaine, quel recourt je peut avoir.

De plus depuis que j'occupe cet appartement j'ai eu pas mal de soucis chaufage, stores qui casse.

Ce jour j'ai un enrouleur de store qui a lacher , l'agence me dit que c'est a moi de le changer , que c'est la lois ....

es ce vrai et eu x ont 'il applique la lois en me laissant sans eaux chaude??????

par avance merci